

Conseil d'école n°3 RPI : Plassay- Saint Sulpice- Les Essards.

Lundi 8 juin 2020

Début : 18h35

Sont présents :

Mme Signat (maire de Saint Sulpice d'Arnoult), M. Poch (adjoint au maire et chargé des affaires scolaires), Mmes Daniel, Ménard, Dumont (enseignantes), Mmes Fédy, Sola, Brousse-Monteil (représentantes de parents d'élèves)

Sont excusés : M. Halluin(représentant de parents d'élèves), Mme Salmon (inspectrice de l'éducation nationale).

1 Effectifs et prévisions pour la rentrée 2020

PS :26 (toutes les inscriptions ne sont pas effectives).

MS : 30

GS : 23

CP : 28 (il y a eu 1 inscription et 5 départs par rapport aux effectifs de GS de cette année)

Ce1: 25 (2 départs dus à un déménagement + 1 inscription)

Ce2: 30 (1 départ + 2 inscriptions+2 maintiens)

Cm1: 17 venant de St Sulpice + 13 des Essards (- un passage anticipé) = 29

Cm2: 28 (+1 passage anticipé)

Comme il y a beaucoup de ce2, ils seront divisés avec l'école des Essards.

Les effectifs peuvent être modifiés, certains parents refusent les propositions de passage proposées par les enseignants, la commission d'appel ayant lieu le 24 juin, les effectifs annoncés ce soir pourront être différents.

Madame le Maire de St Sulpice précise qu'une famille de 5 enfants doit arriver sur la commune. Elle va essayer de reprendre contact avec elle pour savoir combien d'enfants seraient scolarisés en septembre.

A ce jour, cela fait un total de 219 élèves pour 2019/2020

Mme Monteil Brousse demande si les baisses d'effectifs régulières sur le RPI ont été analysées et si les départs correspondent à des déménagements ou des départs dans le privé.

Mme Dumont explique qu'on ne connaît pas toujours les raisons d'un départ. Ce que l'on sait sur les 5 départs de GS : un élève part dans le privé, mais nous n'avons pas eu les informations concernant les 4 autres.

Les départs des futurs ce1 sont dus à des déménagements, ainsi que pour un départ en Ce2. Il y a 5 départs et 4 inscriptions, il faut aussi préciser que cette année, il n'y a pas autant d'entrée en PS que d'habitude.

Mme Le Maire de St Sulpice précise que 2 dérogations ont été refusées. Mme Dumont informe que la famille d'une élève de CE2 a demandé une dérogation pour l'école de St Porchaire.

2 Sécurité à l'école : protocole sanitaire

Les exercices de ppms prévus n'ont pas eu lieu en raison du confinement.

Le protocole sanitaire a été transmis à toutes les familles lors de la reprise du 12 mai. Il y a eu quelques évolutions sur ce qui a été présenté, en effet, une fois en classe, nous avons pu ajuster au vu de ce que l'on constatait : les ce1 et les ce1-ce2 rentrent en même temps puisqu'ils n'utilisent pas les mêmes portes, ni les mêmes sanitaires. Le passage aux toilettes avant la cantine est laissé à la surveillance du personnel périscolaire pour gagner un peu de temps de classe.

La mairie a fait installer dans chaque sanitaire des distributeurs de serviettes à usage unique, elle a fourni à chaque classe des lingettes désinfectantes. La signalétique pour les sorties et les entrées a été installée par la mairie.

Pour le protocole de nettoyage : les classes sont aérées à chaque sortie des enfants en récréation et les toilettes sont systématiquement désinfectées à ce moment-là. Ce qui fait une désinfection et un changement de poche poubelle environ 3 fois par jour en plus du ménage (+ désinfection du mobilier) dans les classes le soir.

La cantine se fait sur un seul service mais avec des tables individuelles pour chaque enfant et les enfants ont été séparés sur 2 salles. Les cp dans la cantine les CE1 et les CE1/CE2 dans la salle de motricité.

Une précision qui n'a rien avoir avec le protocole mais avec les travaux : le banc évoqué au dernier conseil d'école a été installé sous le préau.

Mme Dumont demande s'il y a des questions sur le protocole.

Les représentantes des parents d'élèves s'interrogent sur la rentrée scolaire prochaine et le protocole. Mme Dumont répond qu'il n'y a aucune information officielle pour l'instant.

Concernant les exercices PPMS, Mme Le maire de St Sulpice souhaite connaître le lieu de rassemblement en cas d'incendie pour pouvoir y installer des panneaux afin que ce lieu soit matérialisé. Ce à quoi Mme Dumont lui répond qu'il se situe devant les terrains de tennis.

3 Ecole à la maison et continuité pédagogique

Globalement l'école à la maison a été relativement bien suivie, peu de difficulté pour communiquer avec les familles pour recevoir le travail. Ce que l'on peut déplorer c'est le manque de retour pour certaines familles sur le travail des enfants. Il est difficile d'adapter si le travail de l'enfant n'est pas renvoyé régulièrement ou si ce n'est pas lui qui le fait.

En Cp sur 26 familles, 5 à 6 familles n'a pas rendu régulièrement le travail dont une pas du tout.

En ce1 sur 23 familles, 4 familles n'ont pas rendu le travail régulièrement.

Ce1-ce2 sur 23 familles, 5 familles n'ont pas rendu le travail régulièrement.

Mme Monteil Brousse s'interroge sur le retour du travail des enfants et demande s'il y avait une consigne précise de l'inspection. Nous répondons que la consigne était de garder contact et un lien avec toutes les familles.

Mme Brousse Monteil a été gênée, à titre personnel car, lors des erreurs commises par son enfant, elle ne pouvait pas savoir si cela était normal au vu de son niveau, de la période de l'année. Elle a trouvé plus rassurant le système de retours quotidiens mis en place pour son deuxième enfant.

Nous rappelons que Mme la Rectrice a confirmé qu'aucun maintien n'aura lieu cette année pour la raison d'un programme scolaire tronqué. Un maintien ne peut être accepté au motif d'acquisitions insuffisantes.

4 Réouverture progressive des écoles

Nous avons rouvert le 12 mai avec un effectif de 13 Cp ; 11 CE1 ; 14 Ce1-Ce2 sur deux jours pour chaque groupe. Sachant qu'il y a des enfants dont les parents sont prioritaires de par leur profession et qui viennent donc tous les jours, ou en fonction du planning des parents.

Pour le mois de juin, quelques enfants supplémentaires vont se rajouter à cet effectif : nous arriverons à 19 CP ; 17 Ce1 et 18 ce1-ce2, toujours sur 2 groupes.

Nous accueillerons au maximum 10 élèves par classe. Sachant que certaines professions restent prioritaires donc ces enfants peuvent être amenés à venir tous les jours.

Ponctuellement pour des enfants prioritaires nous pouvons être amenés à passer à 11 élèves. Nous ne pourrions pas accueillir au-delà de 11 élèves (plus de place dans les classes et à la cantine).

Les représentants de parents d'élèves questionnent sur le ressenti des enfants quant à leur retour à l'école. Nous avons constaté une évolution. A la reprise de l'école, les enfants étaient assez impressionnés puis ils se sont très bien adaptés aux nouvelles consignes. Ils sont contents de revenir, de retrouver leurs copains et ils apprécient le travail en petits groupes et individualisé. Nous avons remarqué que pour certaines familles, cela devenait compliqué de continuer l'école à distance et que chacun avait besoin de retrouver ses repères.

Les représentantes des parents d'élèves demandent si nous avons refusé des enfants. Nous répondons que nous n'avons refusé personne, nous nous organisons pour faire en sorte de faire revenir un enfant au moins une fois par semaine. A partir du 2 juin, nous avons recontacté les familles des enfants en difficultés ou en situation de handicap pour qu'ils réintègrent l'école.

Certaines familles qui avaient fait le choix de ne pas remettre leur enfant, le demande maintenant car, ces familles arrivent à saturation du travail scolaire à la maison. Et les enfants éprouvent la nécessité de se remettre dans le rythme de l'école.

Autre question : Dans certaines écoles, les enseignants acceptent que les enfants apportent des jeux, qu'en est-il pour St Sulpice ?

Nous n'acceptons pas les jeux comme cela est inscrit dans le règlement intérieur de l'école, mais les enfants sont invités à apporter un livre pour gérer les différences de rythme de travail en classe.

Mme Signat précise que les enfants qui vont à la garderie peuvent amener un jeu pour la garderie

5 Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Mme Sola lit un mot de remerciement de la part de l'APE et des familles à destination de l'équipe enseignante et de la mairie pour leur engagement auprès des enfants et des familles durant cette crise sanitaire.

Ce soir, Parents et représentants des parents d'élèves souhaitons prendre la parole afin d'adresser quelques mots tout d'abord aux instituteurs des trois écoles.

La crise sanitaire que nous vivons, vous a conduit du jour au lendemain, à faire preuve d'une grande réactivité afin de palier à la fermeture des écoles et surtout à maintenir une scolarité à la maison pour nos enfants ! Tout d'abord peut être un peu sceptiques et surtout anxieux pour l'avenir de nos enfants face à « l'arrêt » de leur instruction, vous avez su très vite mettre en place tout ce qui était possible pour nous permettre, à nous parents, de devenir des instits en herbe, et de maintenir le lien si important pour nos enfants avec l'école. Beaucoup d'entre nous tenions à vous dire MERCI pour votre implication quotidienne, pour votre professionnalisme, pour vos conseils dans les moments où, nous avons l'espace d'un instant pu nous rendre compte de combien il n'est pas donné à tout le monde de s'improviser instit', de combien il faut faire preuve de patience certains jours (voir tous les jours...), mais aussi pour tout le temps passé pour certains d'entre vous à corriger chaque soir individuellement les copies de nos enfants et de trouver chaque soir un petit mot de félicitation et d'encouragement pour eux ! Du fond du cœur et aux noms de nombreux parents d'élèves MERCI !!!!

De même nous tenions également à adresser aux mairies et à leurs personnels, un grand merci pour leur réactivité face à cette crise, et aux décisions devant être prises parfois en quelques jours seulement. Nous notons pleinement l'implication des élus et du personnel pour accueillir dans les meilleures conditions qui soient nos enfants depuis le 11 mai et nous ne doutons pas que vous ayez fait au mieux pour tous avec les moyens que vous aviez à votre disposition. Alors MERCI à vous également.

L'équipe enseignante et la mairie remercie également les parents qui ont fait des retours réguliers, qui envoyaient des photos de leur enfant en activité, qui s'emparaient du travail proposé par les enseignantes.

Mme Signat tient à saluer le travail commun qu'elle a pu mettre en place avec Mme Dumont et la remercie de sa collaboration effective et efficace.

LES 3 ECOLES :

- Quand pourra-t-on obtenir la liste des fournitures scolaires pour la prochaine rentrée ? Beaucoup de magasins gonflent les prix au mois d'août quand la CAF verse l'allocation...

Les listes des fournitures scolaires seront diffusées aux parents avec l'affectation de leur enfant, avant la fin de l'année scolaire, comme cela se fait tous les ans.

Cette année, à Saint Sulpice nous allons essayer la méthode du « cartable gratuit »: les parents ne fournissent que le cartable et 2 trousseaux. Le reste des consommables sera fourni par l'école. A la condition que si un enfant utilise plus de matériel que ce qui est prévu pour lui dans l'année ses parents rachètent un stock. Nous pensons surtout à la colle et aux stylos bleus.

- Avez-vous une subvention spéciale pour cela ?

Non, nous n'avons pas de subvention spéciale mais avec le confinement, il s'avère qu'il nous reste de l'argent, nous allons donc l'investir de cette manière.

- Savez-vous comment vont se répartir les CE2 l'année prochaine entre St Sulpice et les Essards ?

Non, pas pour le moment. Il y aura des CE2 à St Sulpice et aux Essards. Nous travaillons sur les répartitions tout le mois de juin. Les élèves seront répartis de façon à former des classes équilibrées et homogènes. Dès que les effectifs et les répartitions seront stables, avant la fin de l'année scolaire, nous informerons les parents.

Il faut garder à l'esprit que des changements peuvent avoir lieu en fonction de l'évolution des effectifs au cours de l'été.

- Est-ce que le lieu de résidence est un critère de répartition ?

Mme Dumont explique que pour former les groupes classe, le lieu de résidence n'est pas pris en compte en priorité. Nous privilégions l'homogénéité scolaire. Tous les enfants en difficulté ne peuvent pas être répartis dans une même classe de même pour les enfants ayant un bon niveau. Certains enfants doivent être séparés. Ensuite nous prenons en compte les fratries (certaines doivent être sur la même école). Les répartitions sont faites dans l'intérêt des enfants et donc le lieu de résidence n'est pas le premier critère.

PLASSAY :

- Au vu de la situation sanitaire actuelle, dans le cas où nous serions toujours dans cette situation en septembre, quelle pourrait être l'éventuelle organisation de l'école maternelle ? Les enfants de grande section, notamment, auront-ils une scolarité/un apprentissage différent par rapport à cette fin d'année ? Faut-il envisager qu'ils n'iront à l'école qu'une à deux fois par semaine au vu de l'effectif des élèves ?

SAINT SULPICE D'ARNOULT:

Sans question.

LES ESSARDS :

Sans question.

Fin de la séance : 19h25

Secrétaires de séance : Mme Daniel et Mme Ménard

Présidente de séance : Mme Dumont